

Chronique d'une mort annoncée...

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

17 février 2017

Que la société SRMG propriétaire de l'usine sucrière de Grande-Anse à Marie-Galante soit le nez d'un mastodonte nommé Cofepp, lequel pèse plus d'un milliard de chiffre d'affaires par an. Qu'Albioma d'une manière ou d'une autre soit déjà également amalgamée à ce grand groupe et qu'ils ne soient ni l'un ni l'autre des philanthropes, tout le monde l'aura compris. Que l'affaire de la centrale thermique de Marie-Galante soit juteuse, voilà qui ne fait aucun doute. Ce qu'on sait moins c'est le montant des subventions publiques qui sont en jeu. Pas seulement les quotes-parts prévues de la Région, du Département et de l'État. Rendre publique ce montant serait une avancée remarquable. Après tout, ce n'est pas la première fois que l'industrie sucrière sert de caution aux rentes épaisses. L'affaire qui agite tout Marie-Galante et qui met en pleine lumière l'usine de Grand-Anse, pourrait résumer à elle seule, l'histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe, depuis une soixantaine d'années. Si ce n'est plus. Le scénario est le même. Une unité sucrière menace de périlcliter. Arrive un bon samaritain venu d'ailleurs. Il se dévoue afin de relancer la machine, moyennant force subventions et c'est reparti jusqu'à la fin inéluctable de l'aventure.

Toutes les usines de Guadeloupe sauf bien sûr les deux dernières, Gardel et Grande-Anse, ont connu ce triste parcours. La question de la modernisation et de la rentabilité des machines se posait déjà. Les usiniers touchaient pour ce faire, de substantielles subventions et se contentaient de récupérer de vieilles pièces dans les usines qui avaient cessé de fonctionner. Rosan Mounien qui connaît bien l'histoire de la canne en Guadeloupe appelle cette façon de procéder, " la régénération de l'outil par cannibalisme ". Un ancien directeur de Gardel nous a confirmé la véracité du procédé. Donc le profit des grands groupes nous connaissons. Ce n'est peut-être pas le plus gênant dans cette affaire. La vérité c'est que l'industrie sucrière est morte depuis longtemps en Guadeloupe. Ce n'est pas la fin prochaine de la protection dont elle jouit actuellement en Europe

qui va changer son destin. Les élus, l'État, les derniers planteurs qui soit dit en passant exercent d'autres métiers, font semblant de ne pas le savoir. Les plus petites unités sucrières au monde broient au minimum 6 500 tonnes de canne par jour. Grande-Anse en broie six fois moins. Si l'on voulait vraiment mener une politique en faveur de l'industrie sucrière en Guadeloupe, il aurait fallu commencer par augmenter la sole cannière. Or, il n'y a plus grand monde qui veuille exercer à temps plein ce métier. Les planteurs de Marie-Galante sont en grande majorité âgés. Leurs enfants pour la plupart n'entendent pas prendre le relais.

La part de l'énergie dans le compte d'exploitation d'une usine sucrière représente plus de 30 %. L'idée d'accoupler à Grande-Anse une centrale thermique n'est pas idiote. Sauf que ce ne sont pas des centrales bagasse-bois ou bagasse-charbon mais des centrales charbon-bagasse à Gardel ou bois-bagasse à Grande Anse. À cause du peu de canne broyée. L'autre vérité qu'on feint d'ignorer c'est que la convention qu'on reproche à Maryse Etzol de ne pas signer est caduque faute de n'avoir pas été mise œuvre en 2015. Il faut quelques deux millions d'euros pour moderniser l'usine ? Pourquoi la Cofepp et Albioma n'investissent-ils pas. Pourquoi distribuer l'argent public est-il chose naturelle lorsqu'il s'agit de financer les grands groupes ? Pourquoi devient-il synonyme d'assistanat lorsque ce sont des individus défavorisés qui en profitent ? Au vrai, ce projet n'empêchera nullement la fin inéluctable de l'industrie sucrière à Marie-Galante. En revanche, il permettra aux propriétaires de la centrale thermique de continuer à vendre de l'électricité et de gagner de l'argent. Maryse Etzol jette un regard à plus long terme sur le devenir de son île. On peut ne pas être d'accord. On n'a pas le droit de la diaboliser.